

CROIX-ROUGE INTERNATIONALE

RÉUNION DE REPRÉSENTANTS DE SOCIÉTÉS NATIONALES

Les délégués des Sociétés nationales de la Croix-Rouge, présents à Genève à l'occasion du Comité exécutif de la Ligue, ont été reçus au siège du CICR, le 13 avril 1957.

Les exposés et la discussion ont porté notamment sur l'importante action déployée par le Comité international dans le Proche-Orient, lors du conflit de Suez et du Sinaï, en faveur des prisonniers de guerre et des civils, et qui se poursuit aujourd'hui au profit des apatrides. Les entretiens ont porté ensuite sur le « Projet de Règles limitant les risques courus par la population civile en temps de guerre », qui constituera le principal objet de la XIX^e Conférence internationale de la Croix-Rouge, à la Nouvelle Delhi, du 24 octobre au 7 novembre prochain.

COMMISSION PERMANENTE DE LA CROIX-ROUGE INTERNATIONALE

La Commission permanente s'est réunie en session ordinaire le 13 avril à Genève, sous la présidence de M. André François-Poncet, président de la Croix-Rouge française.

Son ordre du jour avait trait à la XIX^e Conférence internationale de la Croix-Rouge qui aura lieu du 24 octobre au 7 novembre 1957.